
enquête publique Télévillage, Peisey et Plan-Peisey

À partir de Santoni Jean-Philippe <santoni.famille@wanadoo.fr>

Date Mar 30/12/2025 14:24

À enquetetelevillagepeisey2025@outlook.fr <enquetetelevillagepeisey2025@outlook.fr>

Objet : enquête publique Télévillage, Peisey et Plan-Peisey

A l'attention de Madame Sophie MACON, Commissaire Enquêteur

Madame,

Propriétaires aux Chalets Emmanuelle à Plan-Peisey, nous sommes particulièrement intéressés et impliqués dans le projet de remplacement du Télébenne Lonzagne par un Télécabine Télévillage prévu en 2026.

Nous comprenons bien l'intérêt de cette nouvelle remontée mécanique comme transport interurbain et comme alternative aux navettes routières. Cependant, plusieurs aspects de ce projet nous paraissent devoir être mieux développés et justifiés au regard des objectifs de protection vis-à-vis des nuisances sonores et de la protection de la santé.

D'une manière générale, ce projet est principalement dicté par des considérations économiques afin de permettre une augmentation de la fréquentation de cette remontée, dont le débit passera de 500 personnes/heure à 900 personnes/heure, avec des périodes et des horaires d'ouverture élargis. Pour une meilleure information du public, ce projet devrait être présenté avec une vision d'ensemble des projets d'aménagement de la station, notamment les aménagements « quatre saisons », et leurs incidences sur l'environnement et les risques de santé publique.

S'agissant des risques sanitaires, 2 points méritent d'être développés :

- D'une part, le passage de bennes ouvertes, « cages » ou « casiers » qui équipent actuellement le Lonzagne, vers des cabines fermées du Télévillage, augmente le risque de transmission infectieuse interhumaine liée au confinement dans une cabine en période endémique ou épidémique virale. Quelles mesures sont envisagées pour réduire ce risque, exemple : possibilité d'ouverture des deux fenêtres des cabines, mesures d'hygiène à l'entrée dans les gares amont et aval?
- D'autre part, et surtout, les nuisances sonores sont susceptibles d'augmenter du fait de l'augmentation de fréquentation et de l'élargissement des périodes et des horaires d'ouverture de la télécabine.

Les risques de pollution sonore sont un des enjeux de santé publique de la décennie en cours. Selon les informations fournies par l'exploitant ADS et par la Commune, la nouvelle télécabine ne devrait pas engendrer plus de nuisances sonores que l'appareil existant. En revanche, l'accroissement important de fréquentation et l'élargissement des plages horaires, en particulier matinales et nocturnes, rendent nécessaire la mise en place de mesures destinées à limiter ces nuisances : organisation des files d'attente, revêtements de sol adéquats, écrans antibruit, merlons en terre autour de la gare.

Nous espérons que vous pourrez prendre en compte ces observations et recommandations dans votre rapport et vos conclusions d'enquête publique.

D'ici là, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, et une excellente année 2026.

Madame & Monsieur Santoni

